



6^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 5 décembre 2008

Rappel : Rendez vous mensuels : 1er mardi de chaque mois
20h45 au Centre social - rue de Pavigny

Structures présentes : Conseil Général Jura – Inspection Académique – Commune de Perrigny – CODEP 39 – DDAF – JNE – AJENA - Association Défense de la Vallière - SIDEC
Structures excusées : Conseil Régional Franche Comté - ADEME Franche Comté – DIREN - SCOT - Collectif Vélo de Dole

Amis Véloqu coasters, L'Assemblée Générale s'est tenue au mois de décembre 2008 à la salle de la Maison Communes du quartier de la Marjorie.

L'Année 2008 a été marquée par un nouveau souffle et le renouvellement des énergies de l'association. Nous tenons à remercier les vélocosters qui se sont investis depuis la création de VELO QUI RIT et plus particulièrement ceux qui ont quittés la région : **Fred RONGEART** membre fondateur et secrétaire de VELO QUI RIT de 2001 à 2007 et Jean **Luc GOSSELIN** qui s'est beaucoup impliqué pour l'organisation des journées FUBicy en 2007, **Silvia RONGEART** créatrice du superbe logo de l'association.

ACTIVITES 2008

Outre les actions ponctuelles comme l'opération « quai Thurel ou quai tuerie » avec un traçage pastiche d'une piste cyclable suite à un accident d'un vélo avec une voiture, la sollicitation des députés contre le port obligatoire du casque, la demande d'un abri vélos au centre nautique Aquarel, les activités suivantes ont été présentées lors de cette AG :

✓ **La campagne électorale municipale**

Dans un premier temps, VQR a sollicité toutes les listes candidates aux municipales de toutes les communes du bassin lédonien pour connaître les propositions et les objectifs en matière de politique cyclable. 3 listes seulement ont répondu et un collectif antilibéral des candidats aux élections cantonales. La question de l'implication des élus au-delà des simples déclarations d'intention reste posée. VELO QUI RIT est insatisfait par la seule mesure proposée par l'équipe de Lons le Saunier à savoir une subvention pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (15% d'un montant de l'achat plafonné à 225 €). Ce que l'Association attend, c'est un réel engagement pour développer une politique cyclable : schéma de déplacements, traduction dans les documents d'urbanisme du SCOT et du PLU. VELO QUI RIT a présenté un schéma déplacement vélo de Lons le Saunier à l'occasion de cette AG et a distribué des exemplaires aux personnes présentes notamment les élus.

VELO QUI RIT regrette de ne pas avoir été consulté pour l'élaboration de ces projets d'aménagement à très long terme et ré insiste pour participer aux débats territoriaux. Au lendemain des élections, l'Association a rencontré les élus Vice Présidents de la CCBL, le Député Maire de Lons le Saunier, le Maire Adjoint de Lons le Saunier. Nous attendons un rendez vous avec le Président du Conseil général et le Président du SCOT.

✓ **L'enquête « le vélo dans le bassin lédonien »**

A l'occasion de la semaine européenne de la mobilité, VELO QUI RIT a réalisé des enquêtes sur des espaces publics. 215 personnes ont été questionnées sur les pratiques du vélo en ville, la qualité des aménagements, les obstacles à l'usage du vélo, les attentes en matière de qualité de vie. Les résultats sont édifiants. 2 personnes sur 3 se sentent concernées. 9 personnes sur 10 considèrent qu'il n'y pas assez d'aménagements cyclables dans Lons, que la pratique du vélo n'est pas sécurisée et que le centre ville serait plus agréable avec une circulation automobile réduite.

Alors que le relief et le temps sont régulièrement invoqués comme frein à l'usage du vélo. C'est l'insécurité et le manque d'aménagement (65 et 61 %) qui sont très largement cités devant le mauvais temps (30 %) et le relief (16 %).

✓ **Le test chrono de déplacement en voiture et à vélo**

Sur la base d'un protocole rigoureux, VELO QUI RIT a réalisé des chronométrages pour mesurer des temps de trajet significatifs dans la ville de Lons le Saunier. Il apparaît que le vélo a été le plus rapide sur les différents itinéraires empruntés.

✓ **La réalisation d'une fiche repère à la conception des abris vélos dans les établissements scolaires**

L'enquête sur les vélos dans les collèges et les lycées à Lons Le Saunier réalisé en 2006 révèle que seulement 1% des collégiens et lycéens de Lons le Saunier se déplacent à vélo quotidiennement. Pourtant les déplacements représentent un enjeu essentiel dans la démarche développement durable car les transports pèsent lourds dans les bilans CO₂ et énergétique. Les collégiens et les lycéens constituent les catégories susceptibles d'utiliser massivement le vélo, il est donc important de leur garantir une offre de stationnement conséquente. VELO QUI RIT a donc réalisé une fiche pour la conception des abris vélos avec un groupe de lycéens du lycée Jean Michel (fiche consultable sur le site). Aujourd'hui, celle-ci a été transmise à la Région, au Lycée Jean Michel, au Conseil Général. Reste à suivre la construction d'un abri vélos au collège St Exupéry qui aujourd'hui est refusé par le Conseil général et la conception de l'abri vélos au Lycée Jean Michel. Le représentant du Conseil général a assuré à l'association d'une prise en compte de cette remarque et réaffirme leur disponibilité pour rencontrer l'Association.

Débats

- . La question de l'inter modalité vélo train avec la SNCF – Actions vélo-bus sur Lons le Saunier vers les établissements scolaires – L'argumentation port obligatoire du casque –
- . « L'organe crée la fonction » c'est la priorité de aménagements cyclables qui doit faciliter la pratique du vélo. Les élus ne doivent pas attendre d'observer plus d'usagers pour agir.
- . Le Conseil Général fait évoluer sa politique routière avec l'objectif de faire ralentir le trafic. Nous attendons la concrétisation en zone urbaine sur les voiries départementales.
- . La nécessité de travailler sur la place du vélo à l'échelle de la communauté de communes du bassin lédonien.
- . VELO QUI RIT est reconnue comme interlocuteur indispensable à consulter dans le cadre d'une démarche de démocratie participative et citoyenne.
- . Participation de VELO QUI RIT au projet d'une maison de l'environnement.
- . Code de la rue – l'obligation des double sens cyclables dans les zones 30

Les comptes de VELO QUI RIT sont toujours bons, le Trésorier veille ! Le rapport moral et le bilan financier ont été approuvés à l'unanimité...

LE 5 DECEMBRE 2008 - UN MOMENT IMPORTANT DE LA VIE DE VELO QUI RIT : UNE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION !!!!!

Beaucoup de départs et des nouvelles personnes.... Et VELO QUI RIT continue à pédaler avec énergie !

Pour en savoir plus, nous vous invitons à lire la présentation de l'AG en ligne sur le site <http://fubicy.org/veloquirit39000>

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION (élection du bureau après l'AG le 15 décembre 2008)

Bertrand	AUCORDONNIER	Président
Pauline	HAFFNER	Secrétaire
Renaud	DALMAIS	Secrétaire adjoint
Claude	CHANGARNIER	Trésorière
Amaud	DEPLACE	Trésorier adjoint
Caroline	BOUCHARD	Membre
Jacques	LANÇON	Membre
Marie	LOUËSSART	Membre
Noëlle	KIEFFER	Membre
Alain	MATHIEU	Membre
François	POUESSEL	Membre
Colette	ROUSSEL	Membre

ELECTIONS du Conseil d'Administration :
. 3 départs : Thierry BOSQUET - Elisabeth MICHAUD
Fred RONGEART
. 3 sortants : Dominique BILLOT – Marie Madeleine
BELOEIL - Marie LOUËSSART

COTISATIONS 2009

Les cotisations restent identiques à 2008 à savoir :
10 € par personne
5 € à partir de la 2^{ème} personne même foyer
gratuit moins de 16 ans

VELO QUI RIT a besoin d'adhérents et de membres actifs pour faire avancer le vélo sur l'Agglomération Lédonienne. N'oubliez de renouveler votre adhésion.